



CT 14.11.2011

Annexe 5

RECOMMANDEE

Monsieur Bruno FRISA

Président de l'Association des parents du
Judo club

Chemin des Lâz 23
1213 ONEX

N/réf : EC - 0.70

Le Grand-Saconnex, le 28 octobre 2011

Accident du mercredi 12 octobre 2011 - salle de Judo - Espace Pom'

Monsieur,

Votre courrier recommandé du 20 octobre a retenu toute notre attention.

Comme nous l'avons précisé au responsable du Judo Club, nous avons été les premiers choqués par l'accident survenu dans la salle de sport que vous utilisez. Sachez que nous avons mis tout en œuvre afin de sécuriser cette salle. Nous comprenons vos inquiétudes et les partageons.

Pour vous permettre de rassurer les parents de vos jeunes sportifs, nous vous indiquons, ci-après, les mesures qui ont été prises, afin qu'un tel accident ne se reproduise pas :

- En accord avec le président du club, la fermeture immédiate de la salle de judo a été convenue.
- Dans le dojo la structure accidentée a été évacuée.
- Un ingénieur civil est intervenu, à notre demande, pour définir les fixations, leur nombre et en contrôler leur exécution, de manière à ce que la mise en place de la nouvelle structure soit faite selon les normes de sécurité les plus strictes et selon les règles de l'art.

Le président du Judo club a été informé de nos démarches ainsi que du fait que les cours pourraient reprendre, comme prévu dans le calendrier du club, le lundi 31 octobre.

La sécurité de nos locaux est l'un de nos principaux soucis et vous pouvez être certains que nous faisons tout pour éviter les risques.

Nous espérons par ces lignes avoir répondu à votre demande et tout en restant à votre disposition, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Bertrand FAVRE
Conseiller administratif

Copie : Judo club